

Les vœux à la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers



Les vœux à la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers

La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers : Qu'es aquò ?

Les Maisons départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ont été créées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et de leur famille.

Créée le 1er janvier 2006, la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont le Conseil Départemental assure la tutelle administrative et financière associant l'Etat, l'Education Nationale, les organismes de protection sociale et les associations de personnes handicapées. A ce titre, la MDPH est un guichet unique pour l'accueil, l'information et la prise en charge des demandes des personnes en situation de handicap. La personne handicapée est au centre de ce dispositif de service public, via une réelle prise en compte de son projet de vie et une évaluation fine de ses besoins par une équipe pluridisciplinaire qui propose un plan personnalisé de compensation du handicap. Elle reçoit toutes les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Elle assure l'organisation de la CDAPH et le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, ainsi que la gestion du fonds départemental de compensation du handicap.

Les vœux 2024

C'est en présence pour la première fois du président du conseil départemental Philippe Dupouy que Samuel Massenez directeur de la MDPH accueillait le personnel de la maison pour les remercier de leur implication. Il tient à préciser que l'on ne s'implique pas par hasard à la MDPH, c'est bien une vocation parce que l'on veut aider son prochain.



Tour à tour Jérôme Samalens conseiller départemental président délégué de la MDPH 32, Yvette Ribes conseillère départementale vice-présidente de la 1ère Commission : Solidarité, Santé et Protection (handicap), prendront la parole pour rappeler le rôle primordial de cette structure tout en remerciant tous les collaborateurs. A noter entre autre aussi la présence des conseillères départementales Charlotte Boué et Hélène Rozis Le Breton, et du directeur de l'ARS 32 Didier-Pier Florentin.

Extraits de l'intervention de Philippe Dupouy qui clôtura la partie discours.

Extraits de l'intervention de Philippe Dupouy



« ...Je souhaitais profiter de cette période de renouveau pour venir à votre rencontre et vous adresser personnellement, en mon nom et au nom de l'Assemblée Départementale, nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

...Dans un département rural comme le nôtre, cette reconnaissance du travail de la MDPH et la coordination avec les politiques sociales menées par le CD en matière d'autonomie et de handicap, sont un motif de fierté.

...Avec des résultats et des indicateurs d'activité encourageants et supérieurs à la moyenne nationale, vous démontrez chaque jour le souci permanent d'améliorer la qualité de service au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs familles ou proches.

...En tant que collectivité de la solidarité, il en va de la responsabilité du Conseil Départemental du Gers de montrer l'exemple. Loin de nous éloigner, nos différences sont là pour permettre de nous enrichir mutuellement et de mieux accepter la place du handicap dans nos vies... »

La MDPH du Gers est installée au 17 rue Lafayette à Auch. Elle a pour vocation principale de pouvoir répondre à toutes vos questions et faciliter vos démarches.

MDPH du Gers ✕

📍 17 rue Lafayette
32000 Auch

🌐 [Site Internet](#)

📞 0562617676

✉ [Courriel](#)

🕒 **Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h**
Mardi : 9h – 12h30 / fermé l'après midi
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h30 / fermé l'après midi
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

A noter : l'accueil téléphonique ferme à 16h



P1780552.JPG



P1780555.JPG



P1780561.JPG